PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT MULTIMODAL

*jeudi 14 mars 2019*

De nombreuses réunions concernant le Plan Local de Déplacement Multimodal sur la Ville de Pibrac se sont enchainées depuis ces deux dernières années.   
Dès le printemps 2018, une consultation sur le site internet a été engagée ainsi que des concertations, des ateliers et études ont été menés avec Toulouse Métropole, la Ville, un cabinet spécialisé, EGIS, et Tisséo Collectivités.  
Suite à la dernière réunion datant du 13 mars dernier, un plan de circulation a été présenté. La phase d’expérimentation de ce plan de circulation est mise en place du 18 mars au 17 juin 2019 sur Pibrac.  
  
**Mise en place d’un plan de circulation modifié pour traverser le centre-ville :**

* Mise en sens unique de la Rue des Frères entre la Rue Bordeneuve et la Rue de la Gare. Le sens de circulation conservé ira de la Gare vers Bordeneuve. La demi-chaussée récupérée sera reconfigurée en stationnements.
* Mise en sens unique de la Rue Baude. Le sens de circulation conservé ira du Chemin du Parc vers la Rue de la Gare.
* L’arrêt de bus situé Rue des Frères, à proximité de la Rue Bordeneuve sera déplacé Chemin du Parc à proximité de la Rue des Frères.
* La Rue Baude deviendra prioritaire relativement à la Rue de la Gare.
* La Rue de la Gare deviendra prioritaire relativement à l’Avenue de Toulouse.
* La signalétique indiquera aux usagers provenant de Colomiers, l’accès au centre-ville et à Cornebarrieu par le Chemin du Parc et la Rue Baude.
* Le Chemin du Parc restera en double sens pour éviter aux habitants du quartier de passer par le centre-ville pour rejoindre Colomiers.

**Des mesures pour éviter le transit dans les quartiers :**

* Rue de Bouconne, la voie sera fermée à la circulation au niveau de la gare en vue d’interdire les shunts du matin. Un panneau indiquera aux usagers le fait que la gare sera mise en impasse.
* Le Chemin de l’Ancienne Tuilerie sera en sens unique, dans le sens Frères vers Mimosas, en vue d’interdire les shunts du matin.
* La Rue Bordeneuve restera à double sens comme souhaité par les riverains.
* La Rue des Mimosas restera à double sens comme souhaité par les riverains.
* Un carrefour à 4 feux sera installé sur le giratoire Toulouse -Beauregard (1 feu par branche) afin de limiter le nombre maximal de véhicules entrant dans Pibrac depuis la RN124.

**Des mesures visant à sécuriser certaines intersections :**

* L'Avenue du Balardou et le Chemin Saint Roch seront rendus prioritaires par rapport à l’Avenue de Toulouse.
* L’actuelle priorité à droite de l’Ancien Chemin de Brax sur la Rue de la Gare sera remplacée par un stop.